

## ➤ **COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 AOUT 2021**

**PRESENTS** : BISCHOFF Jean-Loïc, DELMARES Bernard, FAU Shanti, GILET Georges, GREGORY Gisèle, MAILY Cédric, PEYNAUD Yves, PODVIN Frédérique,

**ABSENTS EXCUSES** : DAUHER Isaïe, ZARA Gwenaëlle

### **ETAIT PREVU A L'ORDRE DU JOUR :**

- **DELIBERATIONS :**
- Désignation du coordonnateur communal
- Soutien à l'installation d'un appareil IRM pour l'hôpital de Gourdon
  
- **INFORMATIONS DIVERSES**
- **QUESTIONS DIVERSES**

### **DELIBERATIONS :**

A l'ouverture de la séance Madame le Maire propose aux membres de l'assemblée, d'ajouter une délibération à l'ordre du jour, concernant l'attribution du Fond de Concours pour la réserve à incendie. Avis favorable de l'assemblée.

#### **1) NOMINATION DU COORDONNATEUR COMMUNAL :**

Madame le Maire informe l'assemblée que la nomination du coordonnateur communal doit être prise car le recensement doit s'effectuer en Janvier 2022. Madame BENIL Christine propose sa candidature. Elle connaît bien le principe de cette enquête puisqu'elle l'a déjà pratiquée depuis plusieurs années.

Le Conseil Municipal donne son accord.

Dès la rentrée il sera utile de désigner l'agent recenseur qui devra bien connaître le village.

#### **2) SOUTIEN A L'INSTALLATION D'UN IRM (Imagerie par Résonance Magnétique) :**

Le Président de la CCQB de Gourdon a sollicité une participation à l'installation de cet appareil. Dans ce cadre-là, un double projet immobilier est envisagé : construction d'un EPHAD afin de centraliser en un seul site les résidents, construction neuve qui viendrait réhabiliter le service de soins de réadaptation (SSR).

Madame le Maire souligne que cet établissement de santé est dédié à un large bassin de vie qui dépasse largement le territoire Quercy-Bouriane, et mérite donc une participation, si minime soit-elle, de la commune.

L'assemblée donne son accord pour un montant de 200 €

### 3) ATTRIBUTION DU FONDS DE CONCOURS POUR LA RESERVE INCENDIE :

Madame le Maire indique à l'assemblée que les travaux sont terminés. Afin d'obtenir l'aide de Cauvaldor pour l'attribution d'un fond de concours d'un montant de 3224.19 €, une délibération doit être établie.

Avis favorable du Conseil Municipal.

#### INFORMATIONS DIVERSES :

- ✓ Après étude des deux devis présentés pour la mise en place de l'adressage, l'entreprise ALEC a été choisie, mieux disante et sans frais de port pour la livraison du matériel, décision prise en collaboration avec les délégués de la commission : Monsieur DELMARES Bernard et Monsieur GILET Georges.
- ✓ Le Comité Syndical du SIAEP s'est réuni le 8 juillet 2021.
  - ✚ L'opération de MILHAC : renouvellement du réseau a été actée malgré la demande tardive.
  - ✚ La suppression du poste de secrétaire à 12 heures/semaine et la création du poste à 17 heures/semaine ont été adoptées.
  - ✚ Un comité de pilotage a été créé entre le SIAEP et la commune de REILHAGUET avec mise à disposition de la secrétaire pour le suivi de travaux importants.
  - ✚ La vente du réservoir de ST PROJET car désaffecté, a été actée.
- ✓ Le RPI Anglars Nozac, Fajoles, Lamothe Fenelon et Milhac a tenu son conseil le 24 juin 2021. L'effectif pour la rentrée 2021 reste stable 114 élèves. Madame PIERROT institutrice de Fajoles prend sa retraite et est remplacée par Madame BRONDEL actuellement en poste à St SOZY.
- ✓ En parcourant le journal « La Défense Paysanne » Madame le Maire a appris que des ASA Lotoises « réfléchissent » à mettre leur réseau d'eau brute à disposition des communes pour la lutte contre les incendies. (A signaler que 6 ASA lotoises l'ont déjà réalisé dans le nord du département). La mise en œuvre de cette nouvelle fonctionnalité va exiger plusieurs types d'aménagement qui entraîneront des charges refacturées aux communes sans incomber aux agriculteurs irrigants.
- ✓ Le Symictom nous demande de réaliser un emplacement (sol lisse) qui permettrait de collecter les bacs dans le bourg sans difficulté.
- ✓ La Préfecture informe du soutien de l'activité des associations de lutte contre la pauvreté par un plan exceptionnel s'inscrivant dans le plan France-Relance.

- ✓ La note d'information de l'Agence de l'eau Adour-Garonne basée sur les données 2020, indique comment l'argent collecté sous forme d'aides diverses est redistribué. Pour plus d'informations consulter le site [www.eau-grandsudouest.fr](http://www.eau-grandsudouest.fr)
- ✓ Monsieur PROTEAU, nouvel habitant du quartier « la Nougarède » a eu la désagréable surprise de constater de gros dégâts sur sa propriété (végétaux et arbres) occasionnés par un troupeau de vaches qui s'étaient échappées de leur prairie, certainement apeurées par l'intrusion d'un sanglier ou autre.
- ✓ Le congrès Départemental des Maires et Elus du Lot aura lieu le 3 octobre 2021 à BIARS-BRETENOUX. Les élus intéressés sont priés de se faire connaître.
- ✓ Le congrès National des Maires et Président d'Intercommunalité se tiendra à Paris du 16 au 18 novembre (clôture des inscriptions le 31/08/2021).
- ✓ Madame le Maire a assisté à la réunion de la commission des finances le 29 mai 2021. Les critères d'attribution des Fonds de Concours ont été présentés et validés par le Conseil Communautaire du 5 juillet.

#### QUESTIONS DIVERSES :

- ✓ Madame le Maire a été interrogée sur la possibilité d'installer l'électricité au cimetière. Elle soumet à l'avis de l'assemblée. Aucune ligne électrique n'étant à proximité du lieu, il faudrait implanter un poteau ce qui entraînerait des frais conséquents qui ne seraient pas en rapport avec l'utilisation. L'assemblée suggère l'utilisation d'un groupe électrogène.
- ✓ Quiquoioù : Animations prévues entre le 1 octobre et le 31 décembre 2021  
Aucune manifestation n'est prévue dans les circonstances actuelles.

L'ordre du jour étant épuisé, après avoir remercié l'assistance, Madame le Maire clôture la séance.

Le Maire,



Monique BOUTINAUD